LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA VILLE / N°98 / AVRIL 2018

Regards de L'Isle-Adam

La sécurité

page 14

villeisleadam / ville-isle-adam.fr

”
Je traite 3 000
m3 d'eaux usées
par jour pour
préserver votre
environnement
”
Adnane,
Technicien de
traitement des eaux
usées,
[L'Isle-Adam]
suez

Chère Adamoise, cher Adamois,

La qualité de notre environnement, la tranquillité et le calme que nous recherchons et que vous voulons aussi pour nos enfants, pour nos ainés, passent par la nécessité indispensable de garantir la sécurité sur notre territoire. C'est à la fois un souhait et un choix, mais c'est aussi un droit.

Pour cette raison, et même si la sécurité relève en premier lieu de l'Etat, nous avons souhaité en faire l'un des axes prioritaires de notre action municipale. Cette volonté se traduit d'abord par des efforts financiers importants qui nous ont permis et qui devront continuer à nous permettre de renforcer notre police municipale. Elle se traduit aussi par la mise en place depuis 2014 du protocole de participation citoyenne. Enfin c'est avec cette même volonté que nous avons décidé avec notre communauté de communes d'accélérer le maillage de la ville par des cameras de vidéosurveillance. Ces caméras de nouvelle génération, reliées au réseau de fibre optique, seront implantées à partir de 2019.

Cet engagement important que nous menons pour garantir la sécurité des Adamois, passe aussi par l'étroite collaboration de la Gendarmerie Nationale avec notre Police municipale. Ils sont les gardiens de l'ordre, les garants de notre sécurité mais aussi des femmes et des hommes qui portent haut les valeurs de notre démocratie : la liberté, l'égalité, la fraternité.

Nous œuvrons par ailleurs à ce que les mesures de sécurité en matière de circulation permettent un partage de la route apaisé entre ses divers usagers. Cette ambition nécessite à la fois des équipements, qu'il s'agisse par exemple de signalétiques, de barrières, de radars pédagogiques mais aussi d'actions de prévention et d'apprentissage des bonnes pratiques, ce que nous souhaitons renforcer auprès des écoliers adamois dans le cadre de notre programme de développement des circulations douces sur notre ville.

Seulement la sécurité, c'est aussi le civisme qui doit se traduire par le devoir de chacun de participer au bien vivre ensemble et contribuer ainsi à lutter contre ces comportements inacceptables que sont la vitesse excessive des véhicules, les nuisances sonores et de voisinage ou encore les dépôts sauvages.

Il nous appartient d'être ensemble des citoyens responsables, autonomes, solidaires, respectueux de l'environnement, des lois et d'autrui, qui sont les bases de la vie en société.

Vous pouvez compter sur le total engagement de l'équipe municipale et des services de la ville pour participer au bien vivre ensemble à L'Isle-Adam.

Sébastien Poniatowski
Maire de L'Isle-Adam

SOMMAIRE

Retour en images	4	Cadre de ville	18
Le budget	6	À travers la ville	20
Vie publique et citoyenne	8	Sortir	22
Tribune d'expression	9	Prenez note	24
Enfance et jeunesse	10	Economie locale	25
Vivre ensemble	12	Infos pratiques	25
Dossier spécial : La sécurité	**14**	Etat civil	26
Côté sport	16	Numéros utiles	27

Grand concert du Nouvel An

Samedi 27 janvier - Eglise Saint-Martin

Au son de la musique classique, l'Orchestre Symphonique et Lyrique de Paris a réuni dans un même ensemble des musiciens issus des milieux amateurs et professionnels.

Fête des Jeux en Bois

Samedi 3 février - Centre sportif Amélie Mauresmo

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts a organisé la 11e édition de la Fête des Jeux en Bois pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Chasse aux œufs de Pâques

Dimanche 1er avril
Jardins du Castelrose

Comité des Fêtes de L'Isle-Adam

Les jeunes gourmands se sont amusés à débusquer plus de 1000 œufs de Pâques dans les jardins du Castelrose pour ensuite se régaler !

CARNAVAL

22e Carnaval de L'Isle-Adam !
Samedi 7 avril

Un grand merci aux associations, commerçants, troupes, groupes…
et aux Adamois venus nombreux !
Grâce à vous, cette journée festive et colorée fut, cette année encore, une véritable réussite !

Retrouvez toutes les photos dont les commerçants déguisés sur notre site : ville-isle-adam.fr

Le Conseil municipal a délibéré le 15 décembre 2017 et approuvé à l'unanimité le budget primitif (BP) de la Ville. Ceci a permis aux équipes municipales d'engager dès le début du nouvel exercice les actions décidées pour 2018.

Après validation des comptes 2017 de la Ville et de la Plage par le Receveur municipal, ce budget primitif 2018 a été complété et approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal le 30 mars 2018 au moyen d'une première Décision Modificative (DM).

Le budget 2018 se caractérise par :

- la stabilité des taux d'impôts communaux, inchangés depuis 2014,
- une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement qui permet l'accroissement du montant des transferts du fonctionnement vers l'investissement,
- la réalisation des deux dernières opérations d'investissement faisant l'objet du contrat régional : la réalisation de la salle de spectacles et l'aménagement de ses abords,
- une forte progression des dépenses d'amélioration et de requalification de la voirie, notamment par la réalisation de pistes cyclables,
- le maintien d'un faible niveau d'endettement en comparaison de celui-ci des communes de notre strate de population.

Le budget de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 19.036.232€, elles proviennent de 5 sources

1- les **impôts et taxes,** dont les recettes prévues s'élèvent à 13.631.525€ progressent légèrement du fait de l'augmentation des bases fiscales votées par le Parlement et de l'accroissement du parc immobilier,

2- les **dotations et subventions** pour 3.142.030€ en légère progression, l'Etat cette année n'a pas prévu à ce jour de baisse de notre Dotation Globale de Fonctionnement,

3- les **participations des familles** relatives aux dépenses périscolaires et sociales,

4- les **recettes de la billetterie** (musée, bibliothèque…) et les **redevances des concessionnaires** (marché),

5- l'**excédent de résultats** de l'exercice précédent pour 640.618€, conséquence de la bonne maîtrise des dépenses, notamment de personnel, et de recettes aléatoires non inscrites.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement prévues pour 2018 s'établissent à 14.611.557€. Elles sont stables par rapport à 2017.

Ces dépenses sont pour l'essentiel relatives à :

- des charges à caractère général (achat de fournitures et de petits matériels, transports scolaires, fluides, entretien des espaces verts, etc.),
- des charges de gestion courante, subventions au CCAS, aux associations adamoises, à la Plage, au service incendie et à la piscine,
- la rémunération du personnel municipal en hausse malgré un niveau d'effectifs stable du fait de décisions tehchniques nationales défavorables,
- les dépenses d'intérêts d'emprunts en diminution constante.

Répartition des dépenses de Fonctionnement 2018

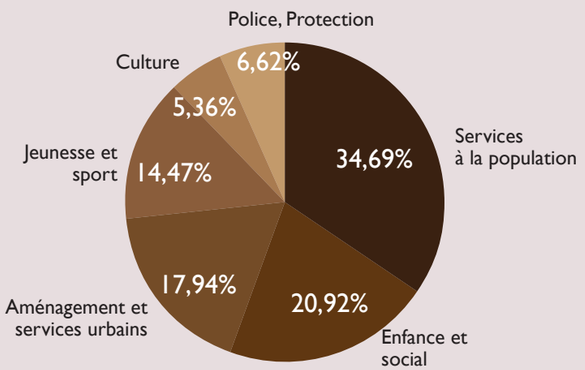

La bonne maîtrise de ces dépenses par les différents services de la Ville permet de transférer 4.370.000€ vers la section d'investissement, en progression de 7.5% par rapport à 2017.

Le budget d'investissement

Ce budget s'élève pour 2018 à 6.558.345€

Le virement de la section de fonctionnement vers le budget d'investissement représente pour 2018 les 2/3 des recettes d'investissement.

Le budget global d'investissement 2018, en tenant compte des opérations engagées en 2017 mais non encore terminées ou soldées, s'élève à 9.252.627€.

Recettes d'investissement

Les recettes comprennent pour l'essentiel :

- le virement de la section de fonctionnement et les amortissements pour 4.370.000€,
- un recours à l'emprunt pour 1.000.000€, le niveau d'endettement de la Ville étant cependant en légère décrue,
- les subventions en provenance de l'Etat, de la Région et du Département pour 239.000€ contre 1.590.000€ en 2017,
- les taxes locales d'équipement et le FCTVA pour 950.000€ qui correspondent pour l'essentiel au remboursement d'une partie de la TVA acquittée sur les dépenses d'investissement réalisées en 2017.

Répartition des recettes d'investissement 2018

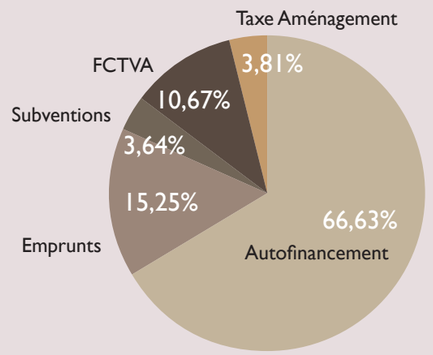

Ce graphique montre bien qu'il est essentiel de maîtriser les dépenses de fonctionnement si la Ville veut pouvoir continuer d'investir et ainsi préparer l'avenir.

À fin 2018, l'endettement par habitant sera de 570€.

Dépenses d'investissement

L'essentiel concerne :

- des dépenses nouvelles d'équipement pour plus de 1.600.000€. Ainsi seront réalisés les travaux de construction de la nouvelle salle de spectacles et l'aménagement de ses abords,
- des dépenses nouvelles de voirie, avec notamment la création de pistes cyclables et d'éclairage public, pour 2.500.000€,
- le remboursement des annuités d'emprunts pour un total de 1.102.000€,
- des travaux d'amélioration des écoles et autres bâtiments communaux pour 545.000€,
- l'acquisition d'équipements et logiciels informatiques pour 315.000€ relatifs notamment, à la poursuite de l'équipement de vidéoprojecteurs numériques interactifs dans les écoles, à l'installation de la fibre optique et à l'acquisition de nouveaux horodateurs pour assurer la réforme du stationnement payant,
- l'acquisition de matériels et véhicules pour 350.000€.

Budget de la Plage

La Plage de L'Isle-Adam, base de loisirs importante pour notre Ville, attire Adamois et visiteurs durant 3 mois de l'année.
En 2018, le principal investissement réalisé concerne la mise aux normes des récupérations d'eau de débordement des bassins.

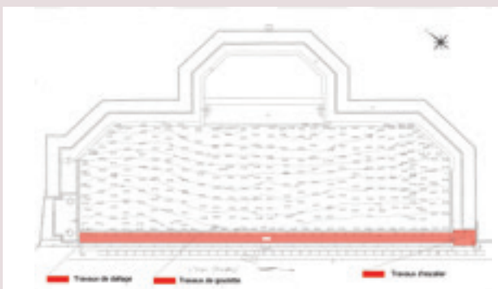

« La Scène adamoise »

Les Adamois ont été sollicités pour trouver le nom de la future salle de spectacles…

La Ville a tout d'abord interrogé les enfants des écoles primaires et collèges afin de proposer un nom commun (par classe) pour la future salle de spectacle. Ils ont eu jusqu'aux vacances de février pour y réfléchir. C'est ensuite un jury composé de représentants d'associations et d'élus qui ont sélectionné cinq propositions. Puis les Adamois ont pu voter via le site Internet de la Ville et l'application mobile, pour donner leur avis quant au nom de la future salle de spectacles.

Au terme de la consultation, 833 personnes ont participé et le nom retenu a été dévoilé le samedi 7 avril au cours d'une cérémonie réunissant le monde associatif, les enfants des écoles et les entreprises travaillant sur le chantier. À cette occasion, un arbre a été planté par Sébastien Poniatowski, en présence d'Arnaud Bazin, Sénateur du Val d'Oise, Stéphanie Von Euw, Vice-Présidente de la Région Ile-de-France, Chantal Villalard, Conseillère départementale et Adjointe au Maire de L'Isle-Adam, afin de marquer la naissance de cette salle de spectacles.

Résultats du vote

La Scène adamoise	286
Le Théâtre Manchez	227
La Passerelle	128
L'Agora	102
La Sirène	90

De jeunes Adamois au casting du prochain film municipal

La Municipalité réalise chaque année un film sur la Ville afin de promouvoir le territoire adamois.

Après « Bien vivre à L'Isle-Adam »* en 2016, « La Plage, fleuron de notre cité » (qui a reçu le Trophée tourisme innovant du Conseil départemental du Val-d'Oise) en 2017 et « L'Histoire de L'Isle-Adam » cette année, la Municipalité dédie le film 2019 à « La jeunesse adamoise ».

C'est pourquoi la Ville a recherché des enfants et adolescents adamois (de 9 à 16 ans) pour jouer en tant qu'acteurs dans le prochain film municipal. Près d'une centaine d'enfants a répondu à ce casting. Tous les enfants ont été retenus et deux d'entre eux se sont vu proposer un poste d'apprenti réalisateur !

Le tournage sera réalisé au printemps et cet été. Le film sera diffusé en avant-première à l'occasion des Vœux du Maire 2019…

**Retrouvez les précédentes vidéos sur le site internet, l'application mobile et la page Facebook de la ville.*

L'Isle Adam

Application mobile

L'application mobile « Ville de L'Isle-Adam : ville numérique à portée de clics » est disponible sur smartphone ou tablette !

Près de 700 personnes l'ont déjà téléchargée !

Alors, pourquoi pas vous ?

Cérémonie du 8 mai

Mardi 8 mai à 9h50 - Monument aux Morts
Cour de l'Hôtel de Ville.

UNION POUR L'ISLE-ADAM « VILLE PARC »

INTERVIEW

Michel Passant
Adjoint au Maire en charge des Finances, du Budget et du Personnel de la Ville.

Dans un contexte difficile pour les collectivités locales, comment est construit le budget 2018 de la Ville de L'Isle-Adam ?

Boucler le budget n'est pas une opération compliquée. Ce qui l'est, c'est de toujours privilégier l'investissement par rapport au fonctionnement, sans augmenter les taux d'imposition communaux. Une opération délicate en raison des baisses des dotations de l'Etat et des pénalités fortement augmentées pour n'avoir pas encore atteint le taux de 25% de logements sociaux.

Ainsi, en 2018, nous dégagerons 4.370.000€ de la section de fonctionnement vers la section d'investissement contre 4.060.000€ en 2017, ce qui financera 65% des nouveaux investissements prévus en 2018.

Nous y parvenons grâce à l'effort de tous les services municipaux qui sont sensibilisés à maîtriser leurs dépenses de fonctionnement. Par ailleurs le non-remplacement de certains départs à la retraite de nos agents permet de limiter l'évolution de la masse salariale malgré l'accroissement des charges sociales, des décisions prises par le Gouvernement et l'augmentation des effectifs de certains services, comme par exemple l'enfance.

La suppression de la taxe d'habitation aura-t-elle un impact sur le budget de la commune ?

La première tranche d'exonération partielle de la taxe d'habitation décidée par le Gouvernement dans le cadre de la loi de finances 2018 n'aura pas de conséquence immédiate pour les finances de la Ville, puisque la loi prévoit une compensation intégrale pour cette année. En revanche, nous sommes inquiets pour la suite.

La compensation sera-t'elle identique ou réévaluée tous les ans ?

Si le nombre d'habitants augmente, les dépenses des communes aussi et les recettes doivent suivre ! Nous n'en savons rien à ce stade, d'autant qu'une nouvelle ponction financière de l'Etat sur les collectivités est annoncée à hauteur de 13 milliards d'euros, sans que nous ayons connaissance aujourd'hui des modalités de cette nouvelle réduction des concours de l'Etat.

Comment évolue le niveau d'endettement de la commune face à la baisse des dotations de l'Etat ?

Depuis 2002, une volonté municipale a permis une constante réduction de l'endettement de la ville. Il représentait alors 1.116€ par habitant, au-dessus de la moyenne des villes de même catégorie et avait servi à financer les nombreux équipements dont nous bénéficions aujourd'hui.

En 2014, il était revenu à 724€ par habitant (913€ en moyenne nationale) et représentait 3 ans de capacité d'autofinancement contre environ 5 ans en moyenne.

À fin 2018, l'endettement par habitant sera de 570€ et représentera 2 ans de capacité d'autofinancement.

Si la réduction de l'endettement n'est pas une fin en soi, c'est un exercice de gestion responsable qui permet de réduire les charges financières de la commune et ainsi de maintenir l'investissement en faveur de réalisations concrètes et utiles.

Compte rendu du Conseil municipal du 30 mars 2018

- Adoption du compte administratif 2017
- Approbation des taux d'imposition de 2018 des contributions directes locales
- Acquisition de parcelles cadastrées Rue du Chemin Vert
- Révision du PLU : Projet d'aménagement et de développement durable
- Approbation définitive du Règlement Local de Publicité
- Acceptation des modifications du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et de nouveaux tarifs ASE
- Mise à jour du plan d'organisation de la surveillance et des secours de la Plage

Prochain Conseil municipal

Vendredi 18 mai à 19h
Salon d'Honneur
de l'Hôtel de Ville

La grande semaine de la petite enfance

Les structures municipales Petite Enfance de la Ville (multi-accueil, halte-garderie, crèche familiale) ainsi que le Relais Assistants Maternels (RAM) participaient à la Grande Semaine de la petite Enfance du **12 au 18 mars 2018,** dont le thème était : « Tout bouge ! ».

Ce rendez-vous annuel a permis à la fois de développer l'éveil des tout-petits et de valoriser le travail des professionnels tout en offrant un soutien à la parentalité, en créant des opportunités de dialogue mais surtout de rassembler le trio parents-enfants-professionnels.

Les familles, dont les enfants sont inscrits dans l'une des trois structures ou accueillis chez une assistante maternelle, ont pu découvrir et/ou redécouvrir l'aménagement des espaces dans lesquels leurs enfants évoluent au quotidien et profiter pleinement de ce moment privilégié fait de partage mais surtout de plaisir.

Porte ouverte du Relais Assistants Maternels (RAM).

Jeunes parents, futurs parents, le RAM de L'Isle-Adam vous convie à une nouvelle journée porte ouverte le **samedi 9 juin**.

Vous pourrez découvrir ce lieu véritablement adapté aux jeunes enfants (0-3 ans), rencontrer des assistantes maternelles et vous informer sur leur travail quotidien auprès des enfants mais également sur la mission d'accompagnement du RAM auprès des familles.

Au programme : exposition photos, ateliers d'éveil, parcours moteur, manipulation, lecture et œuvres d'enfants.

Accès libre de 10h à 17h.

Espace de Vie Petite Enfance, 2 allée du Docteur Jean Cailleux
Renseignements : 01 34 69 77 48 - ram@ville-isle-adam.fr

Préparez la rentrée. . .

Nouvelle inscription : pour les enfants nés en 2015, les inscriptions se font depuis le 1er mars sur RDV au service enfance au Castelrose (mairie-annexe). La liste des documents à fournir est disponible sur : ville-isle-adam.fr

Renseignements au 01 34 08 19 09 / 19 27

Speed-meeting au collège

Une vingtaine d'élèves de 3e du collège Pierre et Marie Curie a participé à leur premier speed-meeting, un entretien professionnel réunissant collégiens et professionnels, le **29 novembre** dernier.

Cette opération s'est déroulée en présence de Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental du Val-d'Oise, Claudine Morvan, adjointe au Maire en charge de l'Enfance, Hervé Cosnard, Inspecteur d'académie et Michel Jonqueres, Président du Mouvement des Entreprises du Val-d'Oise.

Depuis 2011, le département propose, en partenariat avec le MEVO, une opération dénommée « Mon 1er entretien professionnel - Speed-meeting collégiens-professionnels» pour les collégiens de 3e et 4e. Après une brève présentation de la manifestation, les élèves ont participé à des ateliers de découverte de l'entreprise et à l'initiation au savoir-être professionnel suivi par des entretiens individuels.

Au menu des cantines : des œufs à la coque avec des mouillettes !

Les enfants se sont régalés de cette recette savoureuse et ludique, un incontournable de la gourmandise.

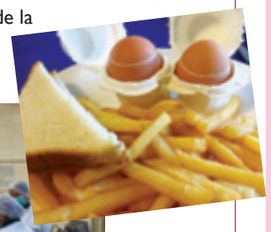

Restauration scolaire

Mardi 16 janvier dernier, la Ville a effectué une visite de la cuisine centrale de la Sogeres en présence des associations de parents d'élèves des écoles primaires. Les parents ont découvert les différentes étapes de la restauration scolaire : commande, stockage, chaîne de production, mise en barquettes, livraison… Cette visite a été suivie d'un déjeuner-type afin d'apprécier la nourriture servie aux enfants.

Spectacle « Caisse des Ecoles »

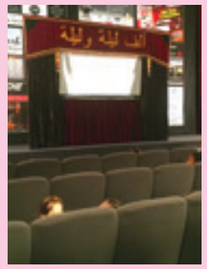

Traditionnellement, la Caisse des Ecoles offre un spectacle de fin d'année aux écoles primaires. Cette année ce sont les élémentaires qui ont eu la joie de participer au spectacle d'ombres chinoises sur le thème d'*« Aladdin et la lampe merveilleuse »*.

En partenariat avec la Ville, le cinéma le Conti a accueilli 640 élèves sur 6 séances les **18 et 19 janvier 2018**.

Semaine de la lecture

Quand les grands lisent aux enfants…

Plus de 260 enfants des écoles publiques de la ville (Camus, Cassan, Dambry, Jean de la Fontaine, Chantefleur et Balzac) ont participé à la Semaine de la lecture du **22 au 26 janvier.** Un rendez-vous annuel incontournable grâce à l'implication et à la gentillesse des bénévoles…

Remise des prix du Championnat d'orthographe

Les enfants des écoles élémentaires Camus, Cassan, Balzac et Notre-Dame ont été récompensés par Sébastien Poniatowski le **samedi 27 janvier** lors de la cérémonie de remise des prix du Championnat d'orthographe.

Spectacle au Centre de loisirs

Les enfants du Centre de Loisirs proposeront un nouveau spectacle sur le thème des dessins animés le **samedi 9 juin** à 14h.

Premier Festival HandiWeek Children's Smiles

Les **2 et 3 juin** prochains, ne manquez pas le premier Festival HandiWeek qui se déroulera dans le parc Manchez. Ce week-end, au profit des enfants atteints de maladies rares, est organisé par l'association Children's Smiles dans le but de recueillir des fonds.
Au programme : stands tattoo, piercing, baptême moto, balade, coiffeur barbier, concert, exposition auto/moto, pin-up, tombola…
Venez nombreux !

Renseignement au 06 64 58 94 10

Le marché s'anime !

Le **dimanche 13 mai** :
Animation « Promotions printanières »
Des produits à prix coûtant sur chacun des stands !

Du **21 mai au 3 juin** :
400 bons d'achat d'un montant de 5€ à gagner !

Le **dimanche 27 mai** :
Animation « Fête des Mères »
Pour les mamans, des paniers beauté !

Nouveaux électeurs, nouvelles cartes électorales !

À l'occasion d'une cérémonie solennelle, les jeunes Adamois de 18 ans nouvellement inscrits se sont vus remettre leur carte électorale par Sébastien Poniatowski, Maire de L'Isle-Adam, en présence de nombreux élus municipaux. Une symbolique importante qui permet de rappeler l'histoire de la citoyenneté française, ainsi que les droits et devoirs du citoyen.

Cérémonie suivie de la remise des médailles du travail, en reconnaissance du dévouement des Adamois au travers de carrières longues et diversifiées. L'occasion de rappeler que la lutte contre le chômage, en plus d'une exigence économique, est avant tout un impératif social et humain.

Rencontres intergénérationnelles

Les Cm1-Cm2 de l'école Notre-Dame à la Résidence seniors Les Essentielles

Le **22 décembre** dernier, des enfants de Cm1/Cm2 de l'école Notre-Dame ont chanté des chants de Noël, récité des poésies et offert des petits cadeaux fabriqués par leur soins aux résidents séniors des Essentielles. Ces derniers, très touchés, ont donné en retour des bonbons aux enfants. Une matinée d'échanges et d'émotion qui a ravi les plus jeunes comme les plus âgés…
Les prochaines rencontres auront lieu les **18 mai, 1er juin, 15 juin et 6 juillet.**

Un nouveau regard sur l'alimentation santé

Parce que l'exigence de bien se nourrir doit être liée au plaisir de bien manger !
Proposée par le Comité exécutif de la fondation PiLeJe, animée par un médecin expert en alimentation santé et en partenariat avec la Municipalité, cette conférence *« Je me sens bien dans mon assiette »* a concilié théorie et pratique, pour faire des choix alimentaires en toute connaissance de cause.
Le **16 mars**, les cinq clés de l'alimentation santé ont donc été abordées…

- La densité micro-nutritionnelle : vers des calories pleines
- Le sodium et le potassium : comment rééquilibrer la balance santé ?
- L'équilibre acido-basique : bien associer les aliments pour garder l'équilibre
- Les acides gras essentiels : quelles huiles choisir ?
- Variété et simplicité : inventons de nouveaux gestes santé.

… Mais aussi, les différents leviers de l'alimentation (prévenir, nourrir, réjouir et réunir), la fonction santé de l'alimentation et les connaissances permettant d'établir un lien entre alimentation et santé. Ont été proposés des focus sur « manger sain sans se ruiner », « changer pour du mieux », « les boissons » ou encore « la remise en mouvement ».
Après un débat très enrichissant avec le public, un buffet offert par le supermarché E. Leclerc de L'Isle-Adam, a permis de mettre en pratique ces principes.
En fin de conférence chaque participant a reçu un livret « Les 5 clés de l'alimentation santé à tous les âges de la vie ».

NOCES D'OR - 50 ANS DE MARIAGE
Mr et Mme Le Faucheur
Samedi 10 mars

C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale

L'Isle-Adam

4 rue Dambry
01 34 69 03 29
@ **centre.social@ville-isle-adam.fr**

Atelier seniors

Le CCAS de L'Isle-Adam renouvelle ses cours d'initiation informatique.

Venez nombreux y participer les jeudis de 14h à 15h30 à l'Espace culturel Michel Poniatowski.
55€ pour le trimestre. Inscription au CCAS.

Sortie annuelle

Mercredi 4 juillet

Sortie organisée en été sur inscription pour les Adamois non imposables en priorité.
Le CCAS propose une sortie familiale à Saint-Valéry-sur-Somme. Halte au Cap Hornu pour un magnifique point de vue. Temps libre sur la journée.
Départ de L'Isle-Adam à 8h, retour à 20h
Enfants à partir de 5 ans, places limitées

Tarifs : 6€ pour les personnes non imposables, 20€ pour les personnes imposables, 4€ pour les enfants de 5 à 10 ans.

Inscriptions avant le 4 juin.

Portage des repas

Le CCAS de L'Isle-Adam vous propose le service de portage de repas à domicile. Les menus sont élaborés par une diététicienne et permettent de garder une alimentation saine, variée et équilibrée. Le portage est assuré toute la semaine.

Prestation de transport assisté

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a signé une convention ayant pour objet la reprise du service de transport assisté par les taxis de la ville. Ce service s'adresse aux personnes âgées résidant sur la commune de L'Isle-Adam ayant besoin de se rendre à un rendez-vous médical ou paramédical.

Les transports fonctionnent toute l'année, hors week-ends et jours fériés, de 9h à 17h30. ***L'inscription et les réservations devront obligatoirement se faire auprès du CCAS.***

La sécurité, une priorité

Afin d'assurer la sécurité et la tranquillité quotidienne des Adamois et de leurs biens, et de tendre vers plus de civisme de jour comme de nuit, la Municipalité agit : le déploiement de moyens humains et matériels, l'utilisation des outils à disposition (notamment vidéo-surveillance) et la coordination étroite avec tous les acteurs. Le tout, dans un cadre alliant protection, prévention et répression…

La Police municipale

L'équipe de la Police municipale a pour principales missions :

- la surveillance du territoire communal,
- l'îlotage et la proximité avec les riverains et les commerçants,
- le contrôle et le respect des arrêtés de police du Maire,
- la surveillance et la répression des infractions à l'arrêt, au stationnement et à la circulation routière,
- le suivi des véhicules en stationnement abusif ou à l'état d'épave et leur mise en fourrière,
- les interventions suite à réquisitions, sur appel,
- l'accueil du public au poste de Police municipale,
- la surveillance du marché,
- l'organisation de l'Opération Tranquillité Vacances,
- la gestion des dossiers sur les chiens dangereux
- la gestion et le contrôle des débits de boissons,
- la centralisation et la gestion des objets perdus et trouvés,
- le suivi de la réglementation spécifique ayant trait à la publicité, l'urbanisme, l'hygiène, le bruit...,
- les occupations irrégulières du domaine public,
- le respect de la salubrité publique,
- la gestion de la police funéraire (surveillance des opérations funéraires suite à un décès sur la commune, inhumations, exhumations…),
- la surveillance et le bon déroulement des manifestations communales (brocantes, cérémonies commémoratives, carnaval, fête de la campagne, …),
- la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage,
- organisation de la fête foraine.

Le service comprend :

- 1 Chef de Service
- 6 Policiers municipaux
- 2 ASVP (Agent de Surveillance Voie Publique)
- 1 Coordinateur de sécurité / opérateur vidéo-protection

Police municipale
Clos Dambry
1 bis avenue de Paris
01 34 08 19 54

La vidéo-protection

Depuis 2010, les caméras du dispositif de vidéo-protection de la voie publique sont opérationnelles, de jour comme de nuit.

Ce dispositif a fait l'objet d'une autorisation préfectorale en date du 8 juillet 2010. Il comprend un Centre de Supervision Urbain (CSU) pour l'exploitation des images.

Une convention de partenariat entre la Ville de L'Isle-Adam et l'État permet, sous certaines conditions, l'exploitation du dispositif par la Gendarmerie Nationale.

La vidéo-protection contribue à :

- plus de prévention et de répression,
- assurer la sécurité des personnes et des biens,
- intervenir immédiatement en cas de problème,
- protéger les équipements urbains et la voirie,
- dissuader les auteurs de délits,
- interpeller les délinquants identifiés,
- protéger les bâtiments publics,
- renforcer les mesures de prévention contre les actes de violence urbaine (agressions sur la voie publique, vols, cambriolages...)...

D'ici 2019, de nouvelles caméras de vidéo protection encore plus efficaces et performantes grâce à la fibre optique, seront installées.

La Gendarmerie

La compagnie de L'Isle-Adam a autorité sur les brigades de L'Isle-Adam, Persan, Beaumont-sur-Oise, Viarmes, Luzarches et Montsoult, ainsi que sur le poste à cheval de la Garde Républicaine, la Brigade de Recherche et le Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie. Au total, ce sont près de 120 gendarmes qui appartiennent à cette unité. Ils interviennent dans le domaine de la recherche dans des missions complexes de police judiciaire, des enquêtes, de la lutte contre la délinquance pour des interventions délicates ou les trafics de stupéfiants, mais également dans le domaine des attentats qui nécessite des équipements lourds. Ils ont également un rôle au niveau de la formation militaire.

Compagnie : 9 rue Bergeret

La brigade de Gendarmerie de L'Isle-Adam comprend 25 gendarmes sous les ordres de la Lieutenante Sophie Bernard et de son adjoint Guillaume Vauquelin. Ils interviennent sur les communes de L'Isle-Adam, Parmain, Presles et Nerville-la-Forêt et ont un rôle de protection et de prévention au service de la population. Elle assure également des missions diverses dans le domaine de la :

- sécurité publique opérationnelle : assistance et secours, maintien de l'ordre,
- sécurité routière : prévention, contrôles,
- police judiciaire : constatation d'infractions,
- police administrative : enquêtes de moralité.

En 2017, les gendarmes de L'Isle-Adam sont intervenus sur appel près de 2000 fois dans un délai d'intervention de 10 minutes maximum. Opérationnelle 24h/24, la gendarmerie envoie une patrouille dès la prise en compte de l'événement. La rapidité d'intervention des forces de l'ordre est primordiale pour permettre à la police scientifique de résoudre plus facilement les enquêtes, notamment sur les vols, les affaires de violence ou les cambriolages.

Brigade : 32 Grande Rue

*Retrouvez l'interview de la **Lieutenante Sophie Bernard** sur notre site internet : ville-isle-adam.fr*

La Gendarmerie, un service public où l'on peut effectuer diverses démarches

L'opération Tranquillité Vacances : permet aux personnes qui partent en vacances de bénéficier d'une surveillance de leur domicile durant leur absence. Cette assistance des forces de l'ordre est gratuite. Elle peut être demandée pour toute absence prolongée, (et n'est plus limitée aux vacances d'été ou scolaires) auprès de la Police municipale (01 34 08 19 54) ou la Gendarmerie (01 34 69 73 30).

Pré-plainte en ligne : ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur : https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/

Cybercriminalité : cette nouvelle typologie de crimes et de délits a nécessité la mise en place aux niveaux central et territorial de formations et de moyens spécifiques. La réussite de la montée en puissance de ces unités conditionne grandement la capacité générale de la Gendarmerie, en matière de cybercriminalité, à remplir avec efficacité et synergie sa mission à tous les échelons.

La Garde républicaine

Le poste à cheval de L'Isle-Adam est un détachement de la Garde Républicaine implanté depuis 1997 sur la commune.

Il est composé de sept militaires de la Gendarmerie Nationale et doté de quatre chevaux. Seul poste à cheval du département, il a pour mission la surveillance des massifs forestiers et le renfort aux autres unités de la Gendarmerie. Il participe également aux divers services d'honneur locaux et nationaux. Fort de leur attachement à leurs missions de service public, les cavaliers de la Garde Républicaine entretiennent des relations privilégiées avec le public.

Les pompiers

Un service d'incendie et de secours.

L'effectif comprend 59 sapeurs-pompiers, dont 11 professionnels et 48 volontaires.

Les sapeurs-pompiers de L'Isle-Adam ont totalisé un total de 1500 interventions en 2017.

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers

Les tests de sélection auront lieu le **samedi 30 juin** à 9h au centre de secours de L'Isle-Adam.

Conditions :

- Avoir 14 ans (né en 2004), possibilité d'avoir 15 ans après commission.
- Avoir un sens de l'aide et de la citoyenneté
- Etre sportif
- N'avoir aucune contre-indication médicale

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact avec la section JSP pour un rendez-vous : gilles.rose@sdis95.fr

Plus d'informations :
https://jspdelisleadam.wordpress.com/2018/01/23/tests-de-selection-futurs-jsp/

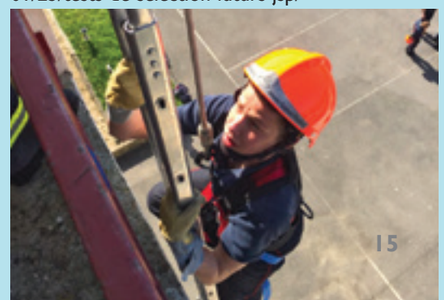

5e Fête du Sport

Ce rendez-vous bi-annuel aura lieu **samedi 23 juin** sur quatre sites de la Ville : le Centre sportif Amélie Mauresmo, les Tennis Adamois, la Plage et la base nautique de 10h à 18h.

Venez découvrir, pratiquer et vous initier à de nombreuses activités grâce aux démonstrations des associations sportives adamoises !
Vous pourrez également y retrouver une exposition sur les JO grâce à la participation du Comité Départemental Olympique et Sportif.
Ouvert à tous. Buvette et restauration au Centre sportif Amélie Mauresmo.

Renseignements au 01 34 08 19 19

Le CHIAP-Brieussel récompensé aux Championnats de France d'équitation 2017

Conquérir un titre ou une médaille lors d'un championnat de France est un événement majeur dans la vie d'un cavalier et de son établissement équestre.

Cette performance récompense le travail quotidien mené par le CHIAP-Brieussel (Centre Hippique L'Isle-Adam Parmain) et notamment :

- Pauline Ducousso et Zimmy, vices-champions de France dans la discipline dressage, catégorie Amateur II jeunes.
- Carla Marie Dufil et Eppo, médaillés de Bronze dans la discipline dressage en catégorie AS Minimes.

Félicitations à tous !

CHIAP-Brieussel, 14 chemin des Folles Entreprises, 01 34 69 05 86

Les jeux ludiques d'athlétisme

L'Isle-Adam a reçu la compétition départementale « éveil et poussin » d'athlétisme le **10 février** dernier au Centre sportif Amélie Mauresmo. Plus de 200 enfants, répartis en 12 clubs du Val-d'Oise, étaient présents.

l'agenda sportif

- **Grand prix cycliste**
  Mardi 1er mai
  à partir de 10h
  Parking du Centre Commercial Le Grand Val

- **Coupe du Val-d'Oise de volley ball**
  Samedi 19 mai
  13h30/18h30
  Centre sportif Amélie Mauresmo
- **Stage self defense**
  Dimanche 3 juin
  9h30/12h30
  Centre sportif Amélie Mauresmo
- **Beach volley**
  Dimanche 3 juin
  Plage (Centre sportif Amélie Mauresmo en cas de pluie)
- **Finales de la Coupe du Val-d'Oise de volley ball**
  Dimanche 10 juin
  Centre sportif Amélie Mauresmo
- **Tournois de tennis de table**
  Dimanche 10 juin
  8h/19h
  Centre sportif Amélie Mauresmo
- **Remise des ceintures du club de judo**
  Samedi 16 et dimanche 17 juin
  13h/19h30
  Centre sportif Amélie Mauresmo
- **5e fete du sport**
  Samedi 23 juin
  Centre sportif Amélie Mauresmo

La Plage de L'Isle-Adam, véritable ensemble balnéaire

La Plage de L'Isle-Adam vous ouvre ses portes du **1er mai au 30 juin*** pour toutes les activités hors baignade puis du **30 juin au 2 septembre*** pour l'ensemble du site !

Nouveautés cette année :

- Vous pourrez vous adonner aux joies du mini-golf, rénové à l'effigie de la ville. Vous y découvrirez ainsi le pont du Cabouillet, la mairie, l'église, le Pavillon chinois ou encore le pigeonnier du Parc Manchez !
- Le site accueille également une nouvelle structure : un phare de plus de 7.5 m de haut à escalader avec l'agilité d'un grimpeur !

**Retrouvez les jours et horaires d'ouverture détaillés ainsi que les tarifs sur le site de la ville : ville-isle-adam.fr*

La carte de plage pour les Adamois

Entrée gratuite pour les Adamois âgés de 5 à 18 ans et les plus de 60 ans en semaine sur présentation de la carte de plage *(paiement forfaitaire de 15€ par carte pour toute la saison, sur justificatif de domicile)*.

Pour l'obtention de la carte, il faut se rendre à la Plage lors des permanences du **16 mai au 29 juin** les mercredis et vendredis de 14h à 17h.

Les habitants des communes de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F) bénéficient de tarifs réduits d'entrée à la Plage *(se renseigner auprès des Mairies des villes en question)*.

Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne majeure.

L'Isle-Adam Plage

Renseignements

- Du **1er mai au 30 juin** : 06 31 87 64 29 (aux horaires d'ouverture du site)
- Du **30 juin au 2 septembre** : 01 34 69 01 68

La Plage s'expose aux Galeries Lafayette et dans le métro parisien !

La marque de prêt-à-porter Molly Bracken a réalisé un shooting photo au bassin record l'été dernier. Et c'est en janvier que vous avez pu découvrir cette superbe campagne de communication.

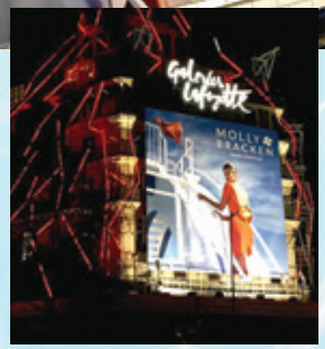

Ville Active & Sportive

Un 2e laurier !

Le Comité de Labellisation du CNVAS, composé des membres et associés de l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES), de l'UNION sport et cycle et du Ministère des Sports, a accordé un 2e laurier à la Ville lors de la cérémonie de remise du label « Ville Active et Sportive ».
Une récompense gratifiant pour la 2e année consécutive l'engagement et l'investissement de la ville dans le sport pour tous.

Le service des Espaces verts main dans la main avec les enfants

Une « Commission espaces verts » a été créée afin de répondre à la demande d'enfants de l'école élémentaire Cassan qui souhaitaient apprendre à semer, désherber des massifs de fleurs, planter des végétaux et participer à l'entretien des espaces verts sur la ville.

En partenariat avec les agents du service des Espaces verts de la ville, ce groupe de 12 enfants a participé à une réunion de présentation du projet au cours de laquelle les panneaux qu'ils avaient confectionnés ont été présentés.

Forts de ces conseils avisés, et avec l'appui de jardiniers municipaux, les enfants ont ensuite visité la zone de biodiversité de la Rosière puis participé à des travaux pratiques. Organisés les **lundis 5 et 19 mars, 3 et 9 avril** de 13h30 à 15h, ces derniers étaient l'occasion de réaliser des semis et plantations.

D'autres ateliers sont prévus dans les mois à venir.

Concours 2018 des villes fleuries

Vous souhaitez participer à l'embellissement de votre ville ?
Que vous soyiez en maison, en appartement, en immeuble collectif ou entreteniez des jardins familiaux, ***n'hésitez pas à vous inscrire !***

Concours ouvert à tous.
Inscriptions jusqu'au **vendredi 8 juin**.
Passage du jury le **mercredi 13 juin.**

Renseignements et inscriptions au 01 34 08 19 50

Campagne d'élagage

Chaque année, l'entretien du parc arboricole de la ville passe par une taille en rideau des tilleuls et marronniers situés avenue de Paris, avenue des Ecuries et autour de la Mairie.

D'autres élagages ont lieu également en haut de l'avenue des Bonshommes, rues du docteur Senlecq, Bergeret et Fragonard.

Lauréats des concours 2017

Balcons et jardins fleuris

Maisons
1er prix : Mr Glevarec
2e prix : Mr et Mme Moulon
3e prix : Mr Herve

Balcons
1er prix : Mme Hermel
2e ex-aequo : Mme Drouet
Mr Villemot

Ecoles
1er prix : Ecole Jean de la Fontaine
2e prix : IME Château de la Faisanderie

Jardins familiaux
1er prix : Mr Lebas
2e prix : Mr Boulanger
3e ex-aequo : Mr Renvoise
Mr Villemot

Commerces
1er prix : La Table de Gascogne
2e prix : La Cambuse
3e prix : Aux Primeurs Adamoises

Décorations et illuminations de Noël

Ecole
1er prix : Ecole Jean de la Fontaine

Balcons
1er prix : Mme Lanzicher
2e prix : Mme Carnelle
3e prix : Mme Martin
4e prix : Mme Debras

Maisons
1er prix : Mme Amrani
2e prix : Mr Le Bonniec
3e ex-aequo : Mme Blondel
Mr Giry

Commerçants
1er prix : Boulangerie Hombecq
2e prix : Boucherie Grand Rue
3e prix : Boutique Coco
4e prix : Aux Primeurs Adamoises
5e prix : Boulangerie Le Hecq

Nettoyage de printemps !

Avec le concours d'IASEF et du syndicat TRI-OR, la ville organise une opération éco-citoyenne de nettoyage des abords de la zone de biodiversité de la Rosière **samedi 5 mai** à 9h. Les Adamois, petits et grands, avec la participation des écoles et collèges de la ville, seront invités à ramasser les détritus et emballages alimentaires qui s'accumulent le long des rues et des chemins.

Venir munis d'une tenue adéquate et de gants.
Sacs poubelle fournis. Participation libre, sans inscription préalable.

À cette occasion seront inaugurés les travaux finalisés de la zone de biodiversité de la Rosière, sur place à 12h.

Les travaux en cours...

• les travaux de creusement de la pièce d'eau ont eu lieu de février à avril. L'argile provenant de ces travaux est acheminée à la prairie des Anoures (située près du rond-point des Héros de la Résistance) en vue de renforcer la retenue d'eau,

• 42 arbres fruitiers (pommiers, pruniers, cerisiers et poiriers) ont été plantés,

• 3 gîtes à chauve-souris et 20 nichoirs à oiseaux ont été installés courant février. Ils sont destinés à accueillir les mésanges, les sittelles et rouge-queues, les troglodytes mignons, les grimpereaux des jardins ainsi que les bergerettes. Des panneaux d'information seront installés pour plus de précision sur ces espèces,

• les abeilles vont pouvoir investir les nouvelles ruches au printemps,

• deux gros poteaux ont été posés dans l'espoir que des cigognes y installent leurs nids.

Installation d'un nichoir à chouettes sur l'île de Champagne

L'ile de Champagne semble être propice à l'accueil de l'effraie des clochers, un petit rapace nocturne. La tranquillité de ce site et la proximité de la Rosière comme terrain de chasse devraient favoriser son implantation. C'est pourquoi cette année, avec la collaboration d'IASEF, nous espérons avoir la même réussite qu'avec le nichoir des faucons crécerelle de la Rosière…

Fête des mares

L'IASEF organise **samedi 10 juin** à partir de 14h la « Fête des mares » sur le site de la Rosière. Petits et grands partiront à la découverte de la faune locale...
Inscriptions jusqu'au **mercredi 6 juin** au 07 71 17 73 91.
Groupes jusqu'à 15 personnes. Gratuit.

Focus sur...

La gestion des prairies

Une mosaïque d'habitats ponctue la zone de biodiversité de la Rosière, allant de milieux secs à humides, herbacés à arborés, dans l'objectif d'aboutir à un site d'intérêt écologique.

La fauche
La fauche des prairies limite la colonisation arbustive et arborée. Celle-ci pratiquée en rotation permet la réalisation des cycles biologiques des espèces animales et végétales.

Les ruches
La présence de ruches sur le site de la Rosière à proximité du verger et au milieu d'une mosaïque d'habitats assure aux abeilles une partie de leurs ressources alimentaires.
Jeudi 21 décembre dernier, un apiculteur et la responsable des espaces verts sont allés déposer quelques ruches dans l'enclos destiné aux abeilles. Au total, une vingtaine de ruches seront acheminées petit à petit. Des pancartes « attention aux abeilles » ont été apposées.

Le pâturage par les Highlands cattle
Cette race écossaise « rustique » supporte de passer l'hiver en extérieur. Elle présente la particularité de brouter les laiches et les saules, s'accommode très bien des conditions humides. Elle est fréquemment utilisée en gestion écologique des espaces ouverts de marais par pâturage extensif. Cette race bovine devrait arriver à L'Isle-Adam au premier trimestre 2019...

Les circulations douces avancent à grands tours de roues !

La commune de L'Isle-Adam a décidé de mener une politique volontariste de développement des circulations douces afin de favoriser l'utilisation des modes de transports alternatifs et notamment le vélo.

L'objectif de la Municipalité est de développer la pratique des circulations douces sur L'Isle-Adam afin qu'un déplacement sur cinq se fasse de cette manière dans 15 ans.
La démarche, engagée dès 2017 avec le lancement d'une vaste étude ayant pour but de diagnostiquer les besoins et attentes des acteurs locaux (habitants, commerçants, associations,..), a permis d'aboutir à l'établissement d'un schema directeur des circulations douces présenté lors de la réunion publique du **21 mars**.
Ce maillage de la ville prend en compte les habitudes de déplacements des habitants. Toute requalification de voirie le permettant comprendra l'intégration d'une circulation douce. Par exemple : rues Chantepie Mancier - Dambry (marquage) et le long du marché (piste cyclable séparée) pour rejoindre le parc Manchez.
La commune lancera prochainement un plan pluriannuel d'investissement qui permettra de réaliser les infrastructures nécessaires à la réalisation de ce projet et à son développement.

Les travaux prévus en 2018 - 2020

- aménagements d'une partie de l'avenue du chemin vert et de l'avenue Paul Thoureau
- mise en place de parkings vélo
- réalisation de divers marquages au sol
- mise en place de panneaux et signalétique « circulation douce »
- mise en place de panneaux de jalonnement de temps de parcours

Samedi 19 mai à 11h, inauguration de la piste cyclable située entre les rues Dambry et de l'Abbé Breuil.

Agenda

Été 2017 : Ateliers

Octobre 2017 : Nomination du Comité directeur

18 janvier : 1ère réunion de lancement et présentation du schéma directeur

15 février : 2e réunion (investissements 2018 et événementiels)

21 mars : Réunion publique

Incivisme : comment lutter ?

Par leurs comportements irresponsables, certains automobilistes indélicats transforment la ville en un véritable parcours du combattant pour les personnes handicapées, les piétons ou encore les poussettes, en se stationnant sauvagement.
En effet, certains considèrent que l'espace public leur appartient et n'hésitent pas à se garer sur les places pour personnes handicapées, les places taxi, les trottoirs, les pistes cyclables, les passages piétons…

La sanction est une amende qui peut s'élever de 35 à 135 euros.

Vers plus de propreté !

Afin de préserver l'environnement et maintenir la propreté de la ville, mais également dans l'objectif de préserver la santé publique, un arrêté interdisant de cracher sur la voie publique a été pris.
Cet arrêté prohibe les projections de matières telles que les crachats, les chewing-gums, papiers, mégots de cigarettes, journaux, prospectus, cartons, déchets alimentaires ou tout autre objet de nature à souiller les rues, quais, places et voiries publiques.

La sanction est une amende de 38 euros plus les frais du tribunal de Police.

L'éclairage public

Fin 2017, suite aux intempéries et à l'important taux d'humidité, la Municipalité a rencontré des pannes récurrentes sur son matériel rendu plus sensible et fragile. Elle est intervenue à de nombreuses reprises afin de résoudre ces problèmes.

La Ville a débuté un programme de reconstruction de son patrimoine depuis 2013, et ce sur 10 ans, afin qu'en 2023 plus de 50% du parc de l'éclairage soit remplacé selon un programme prenant en compte la vétusté des voies prioritaires et les problèmes techniques.
Les candélabres seront plus performants et à LED afin qu'à terme la consommation d'énergie soit réduite de 30%.

Incendie à la tour de l'ancienne auberge « la Tourne-Bride »

À la suite d'un incendie qui s'est déclaré dans une dépendance du château de Stors pouvant provoquer un effondrement de cette dernière sur la route départementale RD 922, la décision de fermeture de cette route a été prise par le Conseil départemental le **vendredi 22 décembre.**
Après saisine du Tribunal administratif en référé, un expert judiciaire a été missionné le vendredi 22 décembre. Suite aux conclusions de l'expertise rendues le 23 décembre, la solution de démolition du Tourne-Bride a été retenue pour raisons de sécurité.
L'entreprise retenue par le propriétaire est intervenue le jour même pour éviter tout risque d'effondrement sur la chaussée, ce qui a permis la réouverture de la route départementale RD 922 en fin de journée.

Avancée des travaux de la future salle de spectacle.

Travaux terminés rue des Charmilles.

Travaux terminés rue Charles Hibert.

La nouvelle piste cyclable longeant le marché.

Passez des journées au grand air avec l'Office de Tourisme !

Une à vélo...

Le **2 juin** prochain, venez prendre un bon bol d'air frais !
Dans le cadre des « Journées au Jardin », l'Office de Tourisme vous propose de parcourir la ville sur votre petite reine. Petits et grands pourront ainsi découvrir d'autres aspects de L'Isle-Adam...

• Départ à 10h30 de l'Office de Tourisme (durée : 1h30 environ), avec un guide.

5€ (nécessité de venir avec son vélo personnel).

Et la seconde en pleine nature !

L'Office de Tourisme vous propose deux visites « Nature » le **30 juin**.

• Départ à 10h30 depuis un point de rendez-vous en forêt pour la cueillette de plantes sauvages, comestibles et médicinales avec une guide spécialisée.

• Départ à 10h30 depuis l'étang de Cassan pour une sortie « photos d'insectes ».

5€ par visite et par personne (sous réserve d'un nombre minimum de 10 personnes par visite). Pique-nique libre.

Ces visites seront suivies d'une croisière gourmande « Nature et Poésie » à 15h. *20€ par adultes / 10€ par enfants*

Le 21 juin « faites » de la musique

Sortez de chez vous et venez jouer le **jeudi 21 juin** de 17h à 21h !

Avec le soutien du Centre Musical des Initiatives Artistiques (CMIA), et en partenariat avec l'Office de Tourisme, la Municipalité vous propose de vous retrouver **devant l'Office de Tourisme, la Mairie, le Musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq, à la Roseraie Jules Dupré, au Pavillon chinois, place de Nogent et place Hubert Jolivet...**

...Venez jouer, chanter, danser et tout simplement passer un agréable moment de convivialité au rythme de vos envies !

Deux croisières musicales « Festiv'eau » vous sont également proposées **les 23** (de 17h30 à 19h) **et 24 juin** (de 15h à 16h30) afin de prolonger la fête.

Les croisières au fil de l'Oise

Cette année, l'Office de Tourisme vous propose un programme de croisières fluviales aussi riche que varié à la découverte de l'Oise et de ses paysages bucoliques.

Qu'elles soient musicales ou à thèmes, ces croisières commentées vous charmeront et vous offriront de réels moments de détente et de convivialité à partager en famille ou entre amis.

Retrouvez toutes les croisières sur le site de la ville : ville-isle-adam.fr

destination tourisme L'Isle-Adam

Renseignements
et inscriptions à
l'Office de Tourisme :
01 34 69 41 99 ou
o.t.isle-adam@wanadoo.fr

Festival franco-chinois

Dans le cadre des 25e échanges culturels et artistiques entre la France et la Chine, ne manquez pas le Festival franco-chinois organisé du **9 au 17 juin** !

Au programme :

- Des **expositions** au Château Conti (de 10h à 18h) de peintres et sculpteurs français et chinois,
- Des **expositions** de tableaux français et chinois **dans la ville et chez les commerçants,**
- Des **échanges photographiques** à l'espace Magallon (de 10h à 18h),
- Des **échanges musicaux** avec des enfants du CMIA et une représentation en Mairie le **mercredi 13 juin à 18h**,
- Un **concert de musique baroque** avec la soprano Aï Wu à l'église Saint-Martin de L'Isle-Adam le **lundi 11 juin à 20h30,**
- Un **concert de musique chinoise Gu Qing**,
- Un **concert ensemble-chorales françaises et chinoises** à l'église de Parmain le **samedi 16 juin à 20h30**,
- Des **animations le dimanche 17 juin** (de 10h à 18h) au Pavillon Chinois,
- Et de nombreuses autres surprises encore !

Retrouvez le programme complet sur le site de la ville ville-isle-adam.fr

Un peu d'histoire...

L'association « *Les Amis de L'Isle-Adam* » vous propose de découvrir le dernier Cahier de l'Histoire paru en mars avec au sommaire : Louis Renet-Tener (peintre adamois), l'abbé Breuil à L'Isle-Adam et l'histoire du château des Forgets.

En vente à l'Office de Tourisme et auprès des Amis de L'Isle-Adam.

Festival d'Auvers-sur-Oise

Jeudi 14 juin à 21h
Eglise Saint-Martin
Pierre Génisson, clarinette
Quartet 212 : David Chan 1er violon, Catherine Ro, 2e violon, Dov Scheindlin, alto et Rafael Figueroa, violoncelle
Mozart, Weber

Billetterie :
www.festival-auvers.com
billetterie@festival-auvers.com
Téléphone : 01 30 36 77 77

Chiara Gaggiotti, *La Passerelle*

Exposition culturelle

Du **22 avril au 16 septembre** : « Sur le motif - Delphine B. Garcia, Chiara Gaggiotti, Virginia Isbell et Corinne Pauvert ».

Mettant à l'honneur la peinture de paysage, cette exposition offrira quatre visions artistiques différentes, avec la présentation d'œuvres peintes, dessinées et gravées par quatre artistes contemporaines : Delphine Garcia, Chiara Gaggiotti, Virginia Isbell et Corinne Pauvert.

Retrouvez l'intégralité de la programmation culturelle associée à l'exposition sur notre site ville-isle-adam.fr

Rallye des Conti

Si vous êtes amateur de voitures anciennes, la Municipalité vous donne rendez-vous les **26 et 27 mai** sur le parking du Patis. Venez admirer ces voitures de collection dès le samedi après-midi à partir de 14h, puis les encourager le dimanche dès 9h lors du départ du rallye !
Rallye proposé par l'association « Rallyemoi » avec le soutien de la Ville de L'Isle-Adam.
Les dons seront reversés au profit des enfants atteints du cancer et de leucémie.
Inscription des voitures et renseignements au 06 80 75 32 20.
Bulletin d'inscription sur le site de la ville : ville-isle-adam.fr

Du mercredi 18 avril au mardi 1er mai
EXPOSITION ADÈLE BESSY
Château Conti

Du dimanche 22 avril au dimanche 16 septembre de 14h à 18h
SUR LE MOTIF. DELPHINE D. GARCIA, CHIARA GAGGIOTTI, VIRGINIA ISBELL ET CORINNE PAUVERT
Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq
01 74 56 11 23

Dimanche 22 avril de 15h à 18h
EXPOSITION « SUR LE MOTIF » : RENCONTRE AVEC L'ARTISTE DELPHINE D. GARCIA
Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq
01 74 56 11 23

Mercredi 25 avril de 14h à 16h30
L'ATELIER DU MERCREDI
Atelier Couleurs en présence de Virginie Isbell
Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq
01 74 56 11 25

Mardi 1er mai
GRAND PRIX CYCLISTE
Parking du Centre commercial le Grand Val
01 34 69 79 69

Du vendredi 4 au dimanche 13 mai de 10h30 à 18h
EXPOSITION SENSIBLES
Château Conti

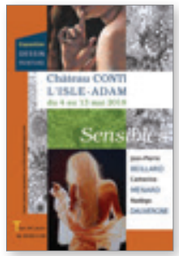

Dimanche 13 mai de 8h30 à 12h30
ANIMATION MARCHÉ : PROMOTIONS PRINTANIÈRES
Marché municipal

Samedi 19 mai
CONCOURS DES VÉLOS FLEURIS
Comité des fêtes
Place du marché
Inscrisption 06 67 31 71 98
comitedesfetes@orange.fr

Samedi 19 mai de 18h à 22h
NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES
01 74 56 11 23

Lundi 21 mai - Lundi de Pentecôte
BROCANTE DU CENTRE-VILLE
ACIA
Centre-ville
acia@orange.fr

Du lundi 21 mai au dimanche 3 juin de 8h30 à 12h30
ANIMATION MARCHÉ : BONS D'ACHATS À GAGNER !
Marché municipal

Vendredi 25 mai
FÊTE DES VOISINS

Samedi 26 mai de 10h à 18h
EXPOSITION DES ATELIERS MANUELS ET CULTURELS
Espace Magallon
Organisé par l'AFIAP

Dimanche 27 mai de 8h30 à 12h30
ANIMATION MARCHÉ : FÊTE DES MÈRES
Marché municipal

Dimanche 27 mai de 15h à 18h
EXPOSITION « SUR LE MOTIF » : RENCONTRE AVEC L'ARTISTE CHIARA GAGGIOTTI
Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq
01 74 56 11 23

Samedi 2 et dimanche 3 juin
FESTIVAL HANDIWEEK CHILDREN'S SMILES
Parc Manchez
06 64 58 94 10

Dimanche 3 juin
PIQUE-NIQUE EN VILLE
AVF
Place du Patis
01 34 69 29 70

Dimanche 3 juin
COURSE DES BAIGNOIRES
ACIA
Quai de l'Oise
acia@orange.fr

Samedi 9 juin
PORTE OUVERTE DU RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)
01 34 69 77 48
ram@ville-isle-adam.fr

Samedi 23 juin de 10h à 18h
FÊTE DU SPORT
01 34 08 19 19

Les manifestations en violet sont organisées par la ville.

Le restaurant « La Table de Cassan » récompensée !

Le Collège culinaire de France, institution de référence de la culture gastronomique française, qui s'est donné comme vocation de promouvoir la qualité de la restauration en France et dans le monde, a décerné en novembre dernier le label « Restaurant de Qualité » au petit établissement adamois.

Les heureux propriétaires de ce restaurant, installés depuis près de 3 ans maintenant, sont les premiers à décrocher cette distinction dans le département. Ils proposent une cuisine bistronomique (entre traditionnelle et gastronomique) composée de produits simples et frais.

Une adresse gourmande à découvrir si ce n'est pas encore le cas !

La Table de Cassan
2 avenue Michel Poniatowski
01 34 73 29 22
www.restaurant-latabledecassan.fr

Les enchères... à Magallon... Adjugé !

Dans l'attente de la construction de la nouvelle salle des ventes, l'espace Magallon, situé 5 rue Bergeret, accueillera les ventes aux enchères de « L'Isle-Adam Enchères » **les dimanches 13 mai, 22 juillet, 21 octobre et 16 décembre.**

Nouveaux commerces

- **Agence immobilière**
  La bourse de l'Immobilier
  15 Grande Rue
- **Hypnotherapeute**
  Dominique Plasse
  Clinique Conti / cabinet médical
  3 chemin des Trois Sources
  06 75 71 48 60 - 09 84 36 15 52
  place.dominique@gmail.com
- **Infirmière libérale**
  Elodie Veillard
  5 Grande Rue
  01 34 69 51 88
- **Diététicienne-Nutritionniste**
  Aurélie Fache
  20 bis avenue des Ecuries de Conti
  06 37 34 48 64
  diet.aurelie@gmail.com
- **Vérandas - Fenêtres - Volets**
  Verre Clair
  Jérôme Blanchon
  2 boulevard d'Arcole
  ZAC du Grand Val
  06 66 47 24 20
  j.blanchon@verreclair.fr
  Verreclair.fr

Passeport : un conseil, vérifiez la validité de votre passeport avant d'acheter votre billet !

Le passeport biométrique est un justificatif d'identité et un titre de voyage hautement sécurisé incluant les données du titulaire relatives à l'état civil, la photo et les empreintes digitales numérisées. Le passeport est valable 10 ans pour les majeurs, 5 ans pour les mineurs.

Le délai d'obtention est estimé à 3 semaines (plus la période estivale approche plus les délais sont longs).
La présence de l'intéressé est obligatoire au dépôt de la demande. Les dossiers de demande de passeport sont déposés au Castelrose (Mairie-annexe) uniquement sur rendez-vous.
(Mairie-annexe) Le Castelrose : **01 34 08 19 07**

- Du lundi au samedi
- Le titulaire du passeport doit être présent y compris les enfants.
- Dépôt et retrait uniquement sur RDV
- Restitution de l'ancien passeport lors du retrait du nouveau

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

1. le dossier « Pré-demande » est à effectuer sur internet https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrirese.
2. se rendre au Castelrose (Mairie-annexe) muni de la pré-demande imprimée afin de retirer la liste des pièces à fournir, selon votre situation.
3. prendre rendez-vous.

Retrouvez tous les formulaires en ligne sur le site internet de la ville : ville-isle-adam.fr ainsi que la liste des 35 communes du Val-d'Oise équipée du Dispositif.

Bienvenue

08/12/2017	Auguste Saumier
09/12/2017	Léandre Lacoste Olmeta
18/12/2017	Cheikhna Cissé
21/12/2017	Morgan Raimbault Basset
21/12/2017	Erykah Malherbe
21/12/2017	Adjia-Fatou Seck
09/01/2018	Léana Buton
13/01/2018	Elise Lallouette
15/01/2018	Axel Bossan
16/01/2018	Yaminata Diallo
29/01/2018	Benjamin Guendouli
31/01/2018	Hadi Benkirane
03/02/2018	Anna Bonnel
05/02/2018	Mélody Robert
08/02/2018	Maxime Fournery
10/02/2018	Philine Simonazzi
10/02/2018	Ennio Simonazzi
12/02/2018	Rafael Putinier
15/02/2018	Camille Jourda

Félicitations

04/11/2017	Sami El Khadiri et Amélie Touron
18/11/2017	Damien Petit et Elodie Veillard
03/02/2018	Romain Vaugelade et Laura Michaud

ERRATUM
Mariage du 9 septembre
Mme Corinne Croisy et Jean-Pierre Driel

Ils nous ont quittés

06/12/2017	Matthieu Champeytinaud, 26 ans
07/12/2017	Jérôme Thibaud, 74 ans
10/12/2017	Lionel Trohai, 66 ans
25/12/2017	Emilie Akadjame, 10 ans
29/12/2017	Marcel Morice, 90 ans
30/12/2017	Michel Salles, 89 ans
30/12/2017	Jean Guihard, 88 ans
03/01/2018	Claudine Béron, *veuve* Pascal, 88 ans
04/01/2018	Jean-Luc Février, 69 ans
07/01/2018	Nicole Montel, *épouse* Moreaux, 73 ans
15/01/2018	Jean Aboucaya, 69 ans
16/01/2018	Monique Breton, *épouse* Didolla, 80 ans
16/01/2018	Simone Salbert, *veuve* Caron, 67 ans
17/01/2018	Antoinette Giacalone, *veuve* Cresson, 92 ans
20/01/2018	Jean-Loïc Hubert, 46 ans
28/01/2018	Christian Burlaud, 66 ans
28/01/2018	Françoise Le Brun, 98 ans
29/01/2018	Jean Vittori, 81 ans
31/01/2018	Marcel Bonhomme, 76 ans
04/02/2018	Simone Pelletier, *épouse* Gautier, 93 ans
08/02/2018	Marie Hebant, 91 ans
10/02/2018	Pierre Caréna, 95 ans
16/02/2018	Alain Jersac, 71 ans
16/02/2018	Micheline Delondre, *veuve* Chenu, 87 ans
16/02/2018	Arlette Mathé, *veuve* Vezzetto, 88 ans
22/02/2018	René Reclus, 90 ans
26/02/2018	Jacques Louvet, 83 ans

*Le **Dr Jean-Pierre Aboucaya,** médecin généraliste installé à L'Isle-Adam depuis 1977 et retraité depuis peu est brutalement décédé le 15 janvier dernier. Nombreux sont ceux qui, dans la région, peuvent témoigner du bien qu'il leur a fait. C'était un bon médecin au diagnostic aiguisé. Un de ces médecins « à l'ancienne » qui prennent le temps d'écouter et de comprendre la personne qu'il a en face de lui avant même de la soigner. Mais plus qu'un médecin, il était un confident, un thérapeute et parfois même un ami de la famille. Il était un homme profondément humain, désireux d'être utile à son prochain.*

Avis reçus jusqu'au 28/02/2018

HÔTEL DE VILLE
Secrétariat du Maire et des élus
45, Grande Rue
01 34 08 19 19

POLICE MUNICIPALE
OBJETS TROUVÉS
1bis, avenue de Paris
01 34 08 19 54

MAIRIE-ANNEXE LE CASTELROSE
SERVICES ADMINISTRATIFS
1, avenue de Paris
Standard : 01 34 08 19 07

Cartes d'identité et passeports	01 34 08 19 07
Elections	01 34 08 19 26
Etat-civil	01 37 08 19 16 01 34 08 19 13
Cimetière	01 34 08 19 13
Recensement militaire	01 34 08 19 13
Affaires scolaires et enfance	01 34 08 19 09
Urbanisme	01 34 08 19 44

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE
32, Grande Rue
01 34 69 73 30

CENTRE SOCIAL SŒUR JOANNÈS
4, rue Dambry
01 34 69 03 29

BIBLIOTHÈQUE
44, avenue de Paris
01 34 08 10 80

MUSÉE
31, Grande Rue
01 74 56 11 23 / 01 34 08 02 72

ESPACE CULTUREL
MICHEL PONIATOWSKI
1, chemin Pierre Terver
01 34 69 21 38

OFFICE DE TOURISME
18, avenue des Écuries de Conti
01 34 69 41 99

DÉCHETTERIE TRI-OR
Za du Paradis, rue Pasteur prolongée
95660 Champagne-sur-Oise
01 34 70 05 60

Suivez l'actualité de votre ville sur www.ville-isle-adam.fr et sur notre application mobile

Inscrivez vous à notre newsletter
villeisleadam
Ville de L'Isle-Adam

Directeur de la publication : Sébastien Poniatowski - **Rédacteur en chef :** Morgan Touboul - **Attachée de communication** : Elodie Margaritta - **Réalisation maquette :** Virginie Klein - **Crédit photos** : Mairie de L'Isle-Adam / iStock - **Imprimerie :** STIP 01 39 91 91 73 - **Distribution** : Kepha - **Dépôt légal** : ISSN N 1157-6804 - **Bulletin Municipal imprimé** à 7300 exemplaires sur papier PEFC issu de la gestion des forêts.
Mairie de L'Isle-Adam : 45, Grande Rue - Tél : 01 34 08 19 19

Malgré l'attention portée à la réalisation de ce bulletin municipal, il est possible que d'éventuelles erreurs se soient produites. Merci de nous faire parvenir vos suggestions au Service Communication : Mairie de L'Isle-Adam, 45 Grande Rue - 95290 L'Isle-Adam communication@ville-isle-adam.fr

Pharmacies de garde

La nuit, appeler la gendarmerie au 01 34 69 73 30

Dimanche 22 avril
Pharmacie Bresson
Presles : **01 34 70 06 88**

Dimanche 29 avril
Pharmacie De Deroy
Baillet-en-France : **01 34 73 93 79**

Mardi 1er mai
Pharmacie Theaudin
Viarmes : **01 30 35 33 60**

Dimanche 6 mai
Pharmacie Etjemesian
Champagne-sur-Oise : **01 34 70 10 80**

Mardi 8 mai
Pharmacie Allaire
Monsoult : **01 34 69 80 60**

Jeudi 10 mai
Pharmacie Pecquet
Nesles-la-Vallée : **01 34 70 61 17**

Dimanche 13 mai
Pharmacie Do Pham
Persan : **01 34 70 04 36**

Dimanche 20 mai
Pharmacie Kokougan
Persan : **01 34 70 04 79**

Lundi 21 mai
Pharmacie Choux
Méry-sur-Oise : **01 30 36 34 66**

Dimanche 27 mai
Pharmacie Baudet
Bruyère-sur-Oise : **01 34 70 21 26**

Dimanche 3 juin
Pharmacie Jourda Pecron
L'Isle-Adam : **01 34 69 01 73**

Dimanche 10 juin
Pharmacie Hemidy
Méry-sur-Oise : **01 34 21 50 56**

Dimanche 17 juin
Pharmacie Villemont
Mériel : **01 34 21 52 38**

APPARTEMENTS NEUFS

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

RÉSIDENCE DU PRINCE DE CONTI

- Hyper centre-ville
- Résidence de grand standing
- Appartements neufs
- Du T2 au T5
- Prestations de grande qualité

Votre nouvelle adresse de prestige pour

DEVENIR PROPRIÉTAIRE

au coeur de l'Isle-Adam

6 Grande Rue et 1 rue Mellet - L'Isle Adam

Synerg'i Beauvais **03 44 48 64 89**

Philippe PUNGIER 06 42 03 79 22 - Olivier SANCE 06 16 48 51 72 compta@synerg-i.com